COMITE NATIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

Rapport de la réunion du Comité National de la Dette Publique (CNDP)

(Session du 26 novembre 2021)

Le Comité National de la Dette Publique s'est réunie, en session ordinaire, le vendredi 26 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur **Rigobert Roger ANDELY,** Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, assisté de Madame **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS,** Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en qualité de Vice-président du Comité.

Dans son mot d'ouverture, le Président du Comité a souhaité la bienvenue à tous les membres et a relevé l'importance des travaux du CNDP en tant qu'organe technique chargé de proposer au Gouvernement, les stratégies de gestion de l'endettement public.

Le président du CNDP a également souligné le respect par le Congo de ses engagements, en dépit des contextes économique, financier et sanitaire difficiles. Ce qui lui a permis de dégager des marges de manœuvre, de rendre sa dette soutenable et d'envisager la possibilité de conclure un programme avec le FMI appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC).

Pour cela la stratégie d'endettement, objet de cette session ordinaire du CNDP doit traduire la nécessité :

- D'un ré-endettement maitrisé ;
- D'une structuration claire du financement du Programme national de développement (PND) prenant en compte toutes les exigences et contraintes existant en matière de financement de l'économie.

Par ailleurs, tirant les leçons des conditions d'endettement passées qui se sont faites sans stratégie adoptée et publiée, traduisant des orientations claires en rapport avec la capacité de remboursement de l'Etat, Le CNDP a estimé qu'il est important que des dispositions soient prises pour faire en sorte que la nouvelle stratégie d'endettement stigmatise et opère une rupture avec les mécanismes classiques de financement de l'économie pour

introduire un nouveau paradigme qui valorise les financements innovants et le recours au marché financier international.

Ainsi, après vérification du quorum, le Comité national a valablement siégé selon l'ordre de jour ci-après:

1. Présentation du rapport de la réunion du 09 juillet 2021 ;
2. Présentation et adoption du projet de stratégie de la dette à moyen terme (SDMT) ;
3. Divers.

1- Présentation du rapport de la réunion du 09 juillet 2021

Le Comité a pris connaissance du rapport de la réunion du 9 juillet 2021. Le rapport étant déjà été signé par le Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Président du CNDP, les membres du Comité national ont intervenu uniquement sur la forme et ont recommandé au secrétariat de prendre en compte les enrichissements apportés au document dans le prochain rapport des travaux. Après quoi, le Comité national a entériné le rapport des travaux du 09 juillet 2021.

2- Présentation et adoption du projet de stratégie de la dette à moyen terme (SDMT) ;

De nombreux enrichissements de forme ont été formulés par les participants. Au terme des échanges fructueux, il a été recommandé qu'ils soient adressés directement au Secrétariat permanent du CNDP pour leur prise en compte.

Le Comité national s'est penché sur la question de la couverture de la dette sous-tendant la SDMT qui se limite à la dette de l'Administration centrale, excluant ainsi la dette des entreprises publiques.

Cette insuffisance de couverture de la dette publique résultant de la non disponibilité des données sur la dette des entités publiques constitue pour le Comité national une faiblesse qu'il convient de surmonter par la prise en compte de la dette des autres démembrements de l'Etat et des entreprises publiques, car elle peut représenter un risque budgétaire dans le cadre du passif conditionnel.

A cet effet, le Comité national a rappelé que l'élargissement du champ de couverture des données de la dette publique implique l'urgente nécessité

pour les entités concernées de transférer dans les meilleurs délais leurs dettes à la caisse congolaise d'amortissement pour leur prise en compte dans les différentes études et analyses des données de la dette publique.

Après passage en revue de l'ensemble du document de stratégie de la dette à moyen terme 2022-2024, et après des échanges fructueux, le Comité National de la Dette Publique a adopté le document soumis à son approbation avec amendement.

3- Divers.

Aucun point n'a été inscrit aux divers.

Débuté à 17H30, les travaux ont pris fin à 18h45.

Fait à Brazzaville, le 26 novembre 2021,

Le Président du Comité national de la Dette Publique (Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public)

Rigobert Roger ANDELY.-

Liste de présence

- Monsieur **Sylvain LEKAKA,** Directeur de Cabinet du Ministre Délégué du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, chargé du budget ;

- Monsieur **Théodore IKEMO,** Directeur Général de la Caisse Congolaise d'Amortissement(Rapporteur)

- Monsieur **NDOMBO Jean Bruno,** représentant Conseiller économique du Président de la République ;

- Monsieur **MAYANITH THYSTERE,** Conseiller Financier du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

- Monsieur **Michel DZOMBALA,** Directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;

- Monsieur **Gabriel BATSANGA,** Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ;

- Monsieur **Jean Claude IWANGA,** Directeur Général du Budget ;

- Monsieur **Antoine Régis NGAKEGNI,** Directeur Général de l'Economie ;

- Monsieur **Franck MAMPOUYA M'BAMA,** Directeur Général du plan et du développement ;

- Madame **MBOULOU Monique,** premier fondé de pouvoir à la Direction Général du Trésor représentant le Directeur Général ;

- Monsieur **MAPITHY-MA-MAPITHY,** Conseiller Juridique du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ;

- Monsieur **BIMBENI Gervel,** Conseiller Juridique du Ministre de la Coopération et de la Promotion du Partenariat Public Privé ;

- Monsieur **LEFA Fréderic,** Conseiller Juridique du Ministre des Affaires Etrangères et des Congolais de l'Etranger ;

- Monsieur **TCHICAYA GONDHET,** Conseiller à la relance économique et à la prospective au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Statistique et de l'Intégration Régionale.